

ACTION URGENTE

LE PLACEMENT EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE D'IOULIA TSVETKOVA A ÉTÉ LEVÉ

Le 16 mars, le tribunal de district de Komsomolsk-sur-l'Amour a statué en faveur de la levée du placement en résidence surveillée d'Ioulia Tsvetkova, militante des droits des femmes et des droits des LGBTI. Elle demeure sous le coup de restrictions de déplacement et les poursuites pénales et administratives intentées contre elle pour avoir fait la promotion des droits des femmes et des LGBTI sont toujours en cours.

Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Artiste et militante originaire de Komsomolsk-sur-l'Amour, dans l'Extrême-Orient russe, **Ioulia Tsvetkova** a été remise en liberté le 16 mars, une fois levée sa peine de résidence surveillée, et s'est vu imposer des restrictions de déplacement, sur décision du tribunal. En raison de ses activités en faveur des droits des femmes et des LGBTI, Ioulia Tsvetkova est la cible depuis mars 2019 d'une campagne ouvertement homophobe menée par les autorités, notamment sous forme d'actes de harcèlement et de poursuites infondées.

Elle a été placée en résidence surveillée le 22 novembre 2019, pour des accusations de « production et diffusion de matériaux pornographiques », infraction passible d'une peine pouvant aller jusqu'à six ans d'emprisonnement. Elle est visée par des poursuites pénales en raison de ses dessins du corps féminin. En outre, des poursuites administratives ont été intentées contre elle au titre de la loi russe contre la « propagande gay », qui établit expressément une discrimination envers les personnes LGBTI et bafoue leur droit à la liberté d'expression. Au cours de sa résidence surveillée, les autorités l'ont empêchée à plusieurs reprises de bénéficier des soins dentaires dont elle avait besoin.

Le 13 mars, à la suite du remplacement de l'enquêteur en charge de son dossier, Ioulia Tsvetkova a pu recevoir des soins dentaires. En vertu de la décision judiciaire du 16 mars, sa peine de résidence surveillée a été levée et elle n'a plus à être accompagnée d'un policier pour se rendre aux audiences de son procès. Cependant, elle demeure sous le coup de restrictions strictes sur ses déplacements.

Tout en saluant la levée du placement en résidence surveillée d'Ioulia Tsvetkova et le fait qu'elle puisse bénéficier des soins médicaux dont elle a besoin, Amnesty International continuera de faire campagne jusqu'à ce que toutes les poursuites intentées contre elle, au titre d'infractions pénales et administratives, soient abandonnées.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Ioulia Tsvetkova (elle)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 6/20.

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur46/1752/2020/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

